

**Au Siège de la Ligue – Lundi 15décembre 2025 – 19h00**

**Présidence :** Dominique PLÉE.

**Présents :** Alain BUTTÉ, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Stéphanie MALLET, Corentin MENANT, Virginie OLESKOW.

**Cadres de la Ligue** Xavier BRUGERRE, Sylvie LORDET.

**C.T.S.** Christophe LETELLIER.

**C.T.F.** Alex FERRAND.

La réunion débute à 19h10

En ouverture, Dominique PLÉE nous invite à un moment de recueillement en l'honneur de Jean-Jacques DUPUY, secrétaire de l'AJ BLOIS ONZAIN qui vient de nous quitter.

**1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES**

➤ **FFA :**

Dominique nous communique les principales informations évoquées lors des 3 derniers Comités Directeur de la FFA qui se sont déroulés depuis notre dernière réunion :

- Modification du règlement des Interclubs : création de divisions N1-N2-N3-Régionales et Départementales, ajout du 2000 steeple féminin en 2026. À partir de 2027 : 1 seul tour, 6 essais pour les concours et bonification pour les clubs N1 qui participent aux Interclubs "Avenir". À ce jour les Présidents de CSO Régionales souhaitent revoir ces modifications.
- Modification du règlement des records : plus de records "indoor" et "outdoor", ajout "piste courte" et "piste longue".
- Réforme du PPS : participation de 5€ pour les non licenciés, validité 1 an au lieu de 3 mois actuellement.
- Présentation du nouveau PPF et de la stratégie des pôles : recentrage sur la performance et l'accompagnement des athlètes.
- Restructuration du fonctionnement de la DTN.
- Les finances sont en amélioration, mais il est difficile de reconstituer les fonds propres.

➤ **CROS :** La nouvelle mandature est en place, il est prévu une réactualisation des schémas de cohérence des équipements sportifs, il va être demandé à toutes les ligues de voir les infrastructures à construire ou à rénover sur l'ensemble de notre territoire.

➤ **LIGUE :**

- Une réunion des Présidents de Ligue a eu lieu au Conseil Régional, il leur a été confirmé la volonté de soutenir le sport comme par le passé. Lors de cette réunion, certains Présidents de Ligue ont informé qu'ils avaient créé un conseil des jeunes pour connaître leurs

désidératas. À voir s'il y a possibilité de mettre en place cette formule au niveau de notre Ligue.

- ⊕ Rappel sur les évènements qui se sont déroulés depuis le début de saison :
  - Coupe de France des spécialités et relais à Blois : belle compétition mais celle-ci ne peut se dérouler sereinement que grâce aux juges fournis par les clubs.
  - Trophées de l'athlétisme à Olivet : cette manifestation est peut-être à réorganiser (à quelle date, qui récompense-t-on, remise des bourses aux athlètes concernés ?)
  - Régionaux de marche nordique à Vineuil : la compétition s'est bien déroulée, satisfaction de Sylvaine GOURDON, en charge de la Marche Nordique compétition.
  - Inauguration de la piste Mélina Robert-Michon à Bourges en présence de Jean GRACIA, Président de la FFA.
  - Régionaux de relais cross à Vierzon : manque de visibilité pour les spectateurs, parcours dangereux.
  - Tour hivernal Équip'athlé à Fleury-les-Aubrais.
  - Épreuves combinées U14-U16 à Fleury-les-Aubrais.

- ⊕ Marie-France GOUSSARD fait un point sur les licences :

- Au 13 décembre 2025 nous sommes à 98,52 % par rapport au 13 décembre 2024 soit 11 983 licences contre 12 163. Le pourcentage de renouvellement à cette date est de 70,65% par rapport au 31/08/2025, 2 946 nouvelles licences ont été créées.
- La répartition par types de licences et par catégories est :

COMPARAISON PAR TYPES

	31/08	13/12	Différence
COMPÉTITION	6610	6231	-379
DECO	2688	2497	-191
ENCA	394	329	-65
LOISIR SANTE	1106	1100	-6
LOISIR RUNNING,	1994	1826	-168
	12792	11983	-809

COMPARASION PAR CATEGORIES

	31/08	13/12	Différence
U7	311	274	-37
U10	1277	1153	-124
U12	1100	1070	-30
U14	840	717	-123
U16	893	758	-135
U18	676	627	-49
U20	412	415	3
U23	319	278	-41
SE	1207	1123	-84
MA	5757	5568	-189
	12792	11983	-809

- D'autre part, par rapport au 14 décembre 2024 Dominique PLÉE a relevé les différences par Comité : + 12 pour le Cher ; -87 pour l'Eure-et-Loir, +6 pour l'Indre, -37 pour l'Indre-et-Loire, égalité pour le Loir-et-Cher et -77 pour le Loiret.

- ⊕ Compétitions nationales estivales 2026 :

- 28 février et 1<sup>er</sup> mars : France de Grand Fond de Marche à Bourges.
- 27 et 28 juin : Épreuves Combinées Masters à Châteauroux. (Lors de cette compétition, la Présidente de la Commission Nationale souhaiterait que des épreuves pour les plus jeunes soient intégrées au programme).

- 4 et 5 juillet : Pointes d'Or à Dreux.
- 11 et 12 juillet : France Open à Blois.

À noter pour l'automne, la candidature du club de Gien, pour le Challenge des Ligues à la Marche et de Vineuil pour les Interclubs Avenir Jeunes.

## 2- CALENDRIER COMPÉTITIONS ESTIVALES

À la suite de la réunion de la CSO régionale et de celle tenue avec les organisateurs des meetings régionaux, les programmes proposés ne donnent pas satisfaction. De plus, le positionnement des Régionaux d'Épreuves Combinées les 4 et 5 avril est trop tôt dans la saison.

De ce fait, Dominique PLÉE sollicite Stéphanie MALLET afin d'organiser rapidement une réunion avec les Présidents de la CSO, de la CRJ, Christophe LETELLIER et Alex FERRAND afin de revoir l'ensemble du calendrier et les programmes qui sont actuellement proposés.

## 3-POINT FINANCIER.

François GOUEFFON présente la situation financière au 30 novembre 2025 :

⊕ État des comptes :

- Compte courant : 33 560,18 €
- Livret partenaire OBNL : 340 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 40 051,29 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 86 994,31 €

Soit un disponible de 750 605,78 € contre 726 000 € au 30 novembre 2024.

⊕ 1<sup>ère</sup> estimation du résultat 2025 :

Le budget prévisionnel était de 671 000 €, compte tenu de subventions qui n'avaient pas été budgétées le budget prévisionnel est révisé à hauteur de 690 000 €,

Les dépenses sont estimées à 681 000 €. À la suite, de ces révisions nous devrions pour cette année avoir un excédent d'environ 9 000 €. à condition de limiter les dépenses de fin d'année.

⊕ Projection pour l'année 2026 :

Il faut conserver cet équilibre budgétaire sachant qu'au niveau des recettes la convention d'objectif du Conseil Régional est inférieure à ce que nous avions prévu, les CAP'ASSO vont arriver à échéance et tous ne seront pas renouvelés. Dominique propose de ne pas augmenter la cotisation Ligue pour l'année 2026. Cette proposition est approuvée par tous les membres présents.

## 4-CIRCULAIRE FINANCIÈRE

- ⊕ Frais de déplacement des membres de la Ligue : sans changement par rapport à 2025.
- ⊕ Droits d'engagement des athlètes et pénalités applicables aux clubs de la Ligue : sans changement par rapport à 2025.
- ⊕ Aide aux organisateurs de la Ligue :
  - Championnats Régionaux de cross : sans changement 400 €.
  - Organisations des compétitions nationales : sans changement 600 € pour les dépenses médicales sur présentation de factures.
  - Location des salles de Val-de-Reuil et de Vouneuil-sous-Biard : prise en charge par la Ligue.
  - 300 € par journée à la Halle de la Vallée à Fleury-les-Aubrais à condition que le jury soit nourri.
  - 400 € pour les championnats régionaux estivaux U18 et plus se déroulant sur 1 journée complète.
  - 200 € pour les championnats régionaux BE.
  - 200 € pour les championnats régionaux MI.
- ⊕ Indemnités des officiels intervenant sur des compétitions régionales (hors Équip'athlé) et nationales :
  - Indemnité fixe de 40 € par journée sous réserve de participer à 2 compétitions.

## **5-MODIFICATION DES PRÉSIDENCES DE COMMISSIONS À VALIDER AU PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR**

Stéphanie MALLET accepte de remplacer Céline LEYNIER à la suite de sa démission de la Commission Formation Régionale.

D'autre part, à la demande de Gilles COMBEMOREL d'être déchargé de la Présidence de la Commission Sportive d'Organisation Corentin MENANT accepte de le remplacer.

## **6-ÉVOLUTION DU PÔLE DE PERFORMANCE RÉGIONAL**

Un nouveau Plan de Performance Fédéral est mis en place par la FFA celui-ci fait évoluer les structures d'accession. 2 nouveaux niveaux d'accession sont créés :

- ⊕ Le Pôle Espoir Territorial réservé aux athlètes des collèges et lycées.
- ⊕ Le Pôle Avenir avec accession au niveau national pour les étudiants des lycées et facultés.

De ce fait le Pôle Espoir de la Ligue va disparaître à la rentrée 2026 et nous devons candidater auprès de la FFA pour le Pôle Espoir Territorial et ou le Pôle Avenir, nous ne sommes pas concernés par le Pôle France. Dominique PLÉE rappelle que le Pôle Avenir étant une accession nationale la Ligue bénéficiera d'une aide de l'ANS et de la Région pour le médical, en revanche aucune aide pour le Pôle Espoir Territorial.

Christophe LETELLIER nous explique les différentes conditions pour accéder à ces Pôles :

- ⊕ Pour le Pôle Espoir Territorial : le coordonnateur doit consacrer 30 à 50 % d'un ETP, une convention doit être établie avec le milieu scolaire afin de libérer les athlètes pour leur entraînement, les entraîneurs doivent posséder une carte professionnelle. Au minimum 9 athlètes multidisciplinaires listés ou non mais qui rentrent dans une grille de performance.
- ⊕ Pour le Pôle Avenir : le coordonnateur doit consacrer 50 % d'un ETP, les entraîneurs doivent posséder une carte professionnelle et être titulaire au minimum d'un CQP voire d'un D.E.S. Pour les athlètes au moins 3 athlètes listés dans des disciplines proches (sprint-haies ou sprint-long, sauts, lancers, 1/2 fond).

Compte tenu de ces conditions, la Ligue va postuler pour le Pôle Espoir Territorial et le Pôle Avenir "option Perche".

## **7-VALIDATION DES STAGES**

Pour l'année 2026, il est proposé :

- ⊕ 4 stages "Perche", 1 en janvier, 1 en avril, 1 à la Toussaint et 1 à Noël commun avec toutes les disciplines U16 et plus.
- ⊕ U16 et plus 1 stage au printemps et 1 à Noël pour les U18 et plus, toutes disciplines.
- ⊕ 1 stage demi-fond.
- ⊕ Christophe souhaite organiser une stage "Élite" au printemps pour des athlètes finalistes aux Championnats de France..

Le coût global des stages est estimé à 28 000 €, alors que cette année les stages sont revenus à 17 000 €. Alain BUTTÉ considère qu'il est important de proposer des stages aux athlètes, d'autant plus que la Ligue ne peut rien organiser faute de salle et qu'il est nécessaire de maintenir une cohésion entre les athlètes.

François GOUEFFON désapprouve cette augmentation sachant qu'à ce jour nous ne connaissons pas le montant des subventions que nous allons recevoir en 2026.

Christophe LETELLIER souligne qu'il peut revoir la destination du stage "Élite" et pour le stage de printemps réduire le nombre des participants.

Corentin MENANT estime qu'il serait préférable de revoir le stage des U16 et plus.

## **8-QUESTIONS DIVERSES**

Assemblée Générale de la Ligue le 21 mars 2026 à Vendôme : Dominique PLÉE demande à Corentin MENANT de prévoir une date pour la visite du site, Marie-France GOUSSARD signale qu'elle peut se rendre disponible un vendredi, la date du 23 janvier 2026 est proposée.

En prévision du Congrès Fédéral 2027 de la FFA en Région Centre, une visite est prévue avec la FFA le 20 janvier à CO'MET à Orléans.

Marie-France GOUSSARD signale que 7 Bureaux Exécutifs sont prévus en 2026, il faut supprimer celui du 20 avril. De plus, en raison de l'indisponibilité de la salle de réunion le Comité Directeur initialement prévu le 9 mars est reporté au 16 mars,

Sylvie LORDET nous fait part d'une réforme du plan comptable 2025 des associations, à savoir :

- ✚ Refonte complète du résultat exceptionnel.
- ✚ Suppression de la technique des transferts de charges.
- ✚ Mise à jour de la nomenclature des comptes.
- ✚ Modernisation et simplification des états financiers.
- ✚ Réorganisation de l'annexe du PCG.

La réunion se termine à 22h45

Le Président  
Dominique PLÉE

La Secrétaire Générale  
Marie-France GOUSSARD  
Avec l'aide de Virginie OLESKOW